

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Keryado, son histoire](#)

[Rattachement à Lorient](#)

[Un quartier qui se structure : un nouveau quartier fait de quartiers](#)

[Nouvelles expansions sur le territoire](#)

Nouvelles expansions sur le territoire

En 1978, le conseil municipal décide de réaliser une nouvelle zone d'habitation à Kerulvé dont les programmes prévus au plan d'ensemble sont réalisés par le Foyer d'Arvor et par des constructeurs privés propriétaires de certains terrains. Depuis 1972, les terrains autour des villages de Kerforn et de Kerfichant sont inclus dans la ZAD (zone d'aménagement différencié) de Lorient-Ploemeur. Le droit de préemption de cette zone arrivant à échéance le 7 novembre 1978, le 12 juillet 1978, le conseil valide le projet de la ZAC de Kerfichant à usage principalement d'habitation : 126 hectares au total dont 94 hectares situés sur le territoire de la ZAD et 14 sur la ZAC du Bourgneuf, 20 sur le périmètre de Ploemeur. Une esquisse de plan de masse permet d'envisager 1 700 logements. Le projet de la ZAC de Kerforn en régie directe (achat des terrains avec viabilisation et revente des terrains équipés effectués par la ville) sur 48 hectares est lancé alors que le reste demeure à l'état de réserve foncière. Cette nouvelle zone d'activité qui va voir s'y implanter le futur dépôt d'autobus, va permettre de désenclaver les terrains de la SNCF.

Le 12 avril 1985, un projet de nouvelle urbanisation est présenté aux élus lorientais : une ZAC de 16 hectares située entre la rue du colonel Muller et la rue Marie Le Franc. Le projet initial prévoit d'ailleurs une

voie reliant la rue Pierre Mendès-France à la rue Marie Le France. L'aménagement autour d'un ruisseau longent la limite sud de la ZAC est abordé pour la première fois. Les prémices du Vallon de Kerulvé et du Vallon de Saint-Armel. Le projet souhaite assurer la continuité urbaine entre Saint-Armel et le village de Kerulvé. Le lotissement les Coteaux de Kerulvé, alors déjà réalisé, est le premier du projet.

À l'emplacement de l'ancienne cité Jean Le Maux, la ZAC du Plénéno est un succès avec tous ses terrains qui sont vendus en seulement neuf mois. Dès décembre 1985, un premier bâtiment est opérationnel sur les 39 000 m² de terrains commercialisés. Toutefois, en mars 1986, seuls les bâtiments des garages Volvo et BMW sont sortis de terre. De plus, une entreprise qui devait s'installer sur un lot de 2 000 m² s'est désistée.

Le 16 mai 1986, alors que l'enquête publique n'est pas encore ouverte, une réunion publique à lieu à l'école de Keryado pour présenter le projet de la ZAC du Bourgneuf qui recouvrira la majeure partie du quartier de Kerlouano. Le but est de faire de cette zone qui est alors appelée à recevoir de 150 à 250 logements, une zone en prise directe avec la ville grâce à une voirie propre à soulager l'axe de la rue de Belgique. Dès le début du projet, un axe piétonnier est prévu le long de la voie ferrée pour assurer la sécurité des écoliers et pour dresser un rideau d'arbre qui la séparera des habitations. En contrepoint de la zone du Plénéno, celle du Bourgneuf prévoit une vingtaine de parcelles destinées à l'activité commerciale et artisanale. Le 8 avril 1988, l'avenue Raymond Queudet qui relie les ronds-points du centre commercial K2 et du Plénéno, est inaugurée.

Le 9 juin qui suit, c'est une nouvelle cérémonie pour le lancement des travaux de la plaine sportive de Kerfichant sur 3 hectares. Un espace où il est prévu un terrain de football d'entraînement, un terrain de football de compétition, bâtiments à usage de vestiaires d'une surface de 200m², quatre tennis, un terrain stabilisé pour le basket-ball et le

volley-ball, un terrain de jeux de boules, un club-house et un mini-golf. Bien qu'écourté à cause de la pluie, les invités ont tout de même visité les futurs vestiaires installés dans l'ancienne ferme des Errants (ancien refuge pour les sans-abris). Le projet prévoit également des jeux d'enfants et deux plans d'eau de 7 000 m² avec une promenade autour.

C'est lors de cette cérémonie que Jean-Yves Le Drian informe qu'une zone de construction confiée à la société Imobel de Lanester va voir le jour à l'emplacement de l'ancien stade de Kerfichant.

Le 24 février 1989, l'équipement d'une nouvelle partie de la réserve foncière du Bourgneuf est lancé avec la pose de la première pierre du nouveau quartier.

La loi obligeant chaque commune à mettre un terrain à disposition des gens du voyage, la ville installe un large espace à Kerdual. Chaque hiver une cinquantaine de caravane s'y retrouvaient. Ce terrain doit être réaménagé pour le Comptoir des Viandes Armoricaines. Précédemment installé à Quimperlé, l'entreprise vient s'installer à Lorient par obligation après la fermeture des abattoirs de Quimperlé. Un local de désossage et un local de congélation vont être construit à proximité des abattoirs municipaux de Kerdual.

Le site ferme en 1976 et les nomades se sont repliés à l'emplacement de l'ancienne cité Jean Le Maux où les anciens wc de la cité vont être réutilisés pour un provisoire qui dure. En août 1978, le terrain de Kerdual n'est toujours pas en travaux. Ils restent notamment à déblayer de nombreuses carcasses de véhicules désossés. À la mi-février 1981, ils sont installés le long de la voie ferrée depuis plus de cinq années. Le terrain est d'un aspect boueux et en périphérie les détritrus qui ne sont pas ramassés sont nombreux. En termes d'équipements, aucun sanitaire et une seule prise d'eau, alors que l'électricité a été amenée au frais des résidents. On y recense en

permanence, une trentaine de caravanes de gens du voyage qui se sont sédentarisés pour des raisons familiales ou économiques. Les hommes sont dockers, caréneurs au port ou récupérateurs de ferraille. Aux habitués s'ajoutent une dizaine de caravanes de voyageurs chassés du centre-ville.

Un centre d'accueil pour gens du voyage avec des locaux adaptés et de qualité est acté par le comité du Sivom du pays de Lorient le 3 septembre 1980. La procédure d'acquisition des terrains pour rendre le projet possible, a lieu d'octobre 1982 à juin 1983. Un terrain d'une superficie de plus d'un hectare pour accueillir environ de 60 à 70 caravanes dont celles des habitants de la « cité Jean Le Maux ». En avril 1984, le camp des gens du voyage toujours au Plénéno, se trouve coincé entre la voie ferrée et le trafic routier de la toute jeune Pénétrante. Le 3 avril, le conseil du Sivom approuve le projet et lance les appels d'offres. En juin 1984, démarrent les travaux du nouveau centre d'accueil qui doit être mis en service en septembre 1984. Le site se compose de trois aires de stationnement (3 000 m², 2 500 m², 1 800 m²) entourées de talus de deux mètres de haut destinés à recevoir des plantations, encerclant un bloc sanitaire en dur comprenant sept WC, dix bacs à laver le linge, un bâtiment en dur pour le gardien, quatre lavabos..., un aire de ferrailage (600 m²) pour le démontage des métaux récupérés. Un appareil téléphonique à prépaiement est installé près du local du gardien. Le gardien qui travaille le jour à temps plein est alors aidé par un agent d'entretien à mi-temps. Au centre, une aire libre couverte d'herbe destinée à terme à un espace de jeux à aménager par les parents. Le 29 janvier 1985, le centre d'accueil des gens du voyage ouvre au Gaillec. Le déménagement du camp du Plénéno est entièrement terminé pour le premier février 1985. Mais le personnel municipal commence à nettoyer le terrain vague de la « cité Jean Le Maux dès le jeudi 31 janvier 1985 afin que les travaux de voirie de la future zone artisanale puisse démarrer dans les quinze jours qui suivent. Le 1^{er} juillet 1987, le

camp ferme déjà après plusieurs incidents dus à une minorité (tir d'arme à feu sur un garage, contre des trains) et pour une remise en état du terrain (enlèvement de ferrailles et carcasses de voitures, nettoyage). Le terrain est rouvert le 3 août 1987 et les premiers arrivants sont ceux du terrain temporaire de Kerforn qui était sous la surveillance de quatre gardiens de la paix. Les occupants ne pourront plus rester à demeure et ont dorénavant l'obligation de s'acquitter de droits de place.

Le 1^{er} juillet 1989, un poste de police (projet soutenu par le conseiller municipal Henri Scanvic) est installé à côté de la « mairie » pour être plus proche de la population et assurer les sorties des écoles.